

Direction de la Proximité et des Services au Public

Contact : Mme LEGRAND

Tel : 02 97 02 22 80

Mail : monquartier@mairie-orient.fr

Lorient, le 02 février 2022

Compte-rendu Conseil Citoyen de Quartier du Centre-Ville

Réunion du 27 janvier 2022 – 18h30 en salle du Conseil Municipal

Présents :

Madame ANDREANI Marie Isabelle, Madame BEDOUCHA Dominique, Madame COAT Véronique, Madame COUPIER Erell, Madame HERMARY Muriel, Monsieur LE CLAINCHE Jacques, Monsieur LE GOFF Jean-François, Monsieur LE GUEN Jean-Michel, Monsieur Madame LE ROUX Lydie, Madame LEMETAYER Laurence, Monsieur OLIVIERI Jean-Philippe, Madame PIGNON Chloé, Monsieur ROTRU Yann, Madame SEBTI Nelly, Monsieur SOUBIGOU Albert, Monsieur VIALE Thierry, Monsieur VOIRIN-BOURGAULT Armand

Monsieur DANIEL Stéphane, adjoint délégué à la Vie des Quartiers et à la Démocratie Participative

Madame LEGRAND Marie, Service Proximité et Vie Citoyenne

Tenue de la réunion :

Présentation de l'ordre du jour :

- Point d'étape sur les ateliers suivis par les membres des Conseils Citoyens de Quartier
- Diagnostic : les animations en Centre-Ville

Point d'étape sur les ateliers :

Le budget participatif – Jean-Philippe Olivier :

Le Budget Participatif a été lancé en novembre 2021 et a commencé par une première période de présentation du dispositif. Au début du mois de janvier, l'étape de dépôt des projets s'est ouverte : celle-ci durera jusqu'au 20 février inclus. S'ensuivra une première étape d'examen des dossiers, afin de vérifier leur adéquation avec le règlement du Budget Participatif et leur faisabilité. Les projets restants seront alors soumis au vote des lorientais jusqu'à l'été. Les projets réunissant le plus de vote et rentrant dans l'enveloppe de 285 000€ seront étudiés en détail par les services techniques avant d'être soumis au Conseil Municipal qui les votera.

Les projets doivent être tous lancés dans les dix-huit mois suivant leur vote par le Conseil Municipal. Le comité de suivi, composé notamment des membres des groupes d'animation des Conseils Citoyens de Quartier, a pour but de contrôler la bonne réalisation des projets mis en place.

Actuellement, une douzaine de projets a été déposée sur la plateforme participative de la ville (www.jeparticipe.lorient.bzh). Afin d'accompagner les habitants dans la conception de ces projets, des ateliers d'accompagnement ont été mis en place. Si ceux-ci sont conçus pour le Budget Participatif, ils prennent en compte les possibilités liées aux Conseils Citoyens de Quartier et sont adaptés à leurs besoins.

Les ateliers sont organisés aux dates suivantes :

- Le 9 février de 14h00 à 16h30 à la Cité Allende - Maison des Associations (atelier réservé aux membres des Conseils Citoyens de Quartier)
- Le 10 février de 18h30 à 21h00 au Patronage Laïque de Lorient – Centre Social du Polygone
- Le 11 février de 19h30 à 22h00 au Patronage Laïque de Lorient – Centre Social du Polygone
- Le 12 février de 9h30 à 12h00 dans la Salle du Conseil Municipal de l'Hôtel de Ville

Pour toute question, vous pouvez vous adresser au Service Proximité et Vie Citoyenne au 02 97 02 23 80 ou par courriel à l'adresse budgetparticipatif@mairie-lorient.fr.

Les questions posées :

- Est-il possible de consulter les projets qui viennent d'être déposés ? Quelle est la transparence du dispositif ? → Les projets déposés en ligne peuvent être consultés dès le dépôt sur la plateforme participative de Lorient, www.jeparticipe.lorient.bzh. Les projets papiers déposés dans les urnes créées à cet effet seront visibles une fois saisis par les services sur la plateforme participative.
- Comment est répartie l'enveloppe des 285 000 € alloués au budget participatif ? → Cette enveloppe est destinée aux projets les plus appréciés par les Lorientais. Il n'y a pas de somme allouée par quartier. Ce budget est indépendant du fonctionnement des Conseils Citoyens de Quartier.
- Sera-t-il possible de défendre son projet oralement face aux Lorientais en plus de la présentation sur la plateforme participative ? Est-il possible de pouvoir les présenter durant des moments dédiés sur les marchés par exemple ? → [réponse des services a posteriori] Cela sera tout à fait possible, les modalités de cette prise de parole sont en cours de réflexion.

Atelier sur l'extinction nocturne de l'éclairage public – Chloé Pignon :

Cet atelier a été organisé avec l'ensemble des membres des Conseils Citoyens de Quartier de la Ville. En premier lieu, un représentant du service Voirie a présenté le projet, son historique, les manières dont la municipalité est arrivée à la décision d'éteindre partiellement l'éclairage public la nuit. Une session de questions-réponses a suivi cette partie.

Les membres des Conseils Citoyens de Quartier ont par la suite travaillé en atelier pour émettre diverses propositions permettant de répondre aux préoccupations qui ont pu être remontées : éclairage de la rue de Beauvais pour faciliter l'accès à la face Nord de la gare, utilisation de peinture phosphorescente sur les trottoirs, diminution de l'intensité lumineuse...

Ces points ont été notés par les services et remontés à Madame Laure Dechavanne, adjointe déléguée aux mobilités, à la voirie, aux espaces verts, à la reconquête végétale et à la politique numérique. Une réunion d'échange abordant notamment ce sujet est organisée **le 2 mars prochain**.

Question posée :

- Le sujet de l'éclairage nocturne des vitrines commerciales et des enseignes de magasin a-t-il été abordé ? → Tout à fait, mais il a été répondu que la question est déjà règlementée par un décret ministériel.

Atelier sur « Mon Centre-Ville Demain », projet de réaménagement du Centre-Ville – Yann Rotru

Suite à la réunion publique du 10/11/2022 annonçant que la Ville réfléchissait aux manières dont le Centre-Ville de demain pourrait être conçu, et les impacts que cela pourrait avoir en termes de mobilités, de déplacement et de stationnement, des ateliers consultatifs ont été organisés avec un groupe de citoyens volontaires. Des groupes de travail similaires avaient été formés avec les commerçants et avec les grands acteurs du Centre-Ville (Caisse des Impôts, SNCF, Naval Group, Centre de Sécurité Sociale...).

Les ateliers citoyens ont permis de réunir des gens aux sensibilités très différentes et ont permis l'émergence de plusieurs idées variées sur les questions des transports en commun, de l'orientation donnée à la Ville, du cadre de vie de ses habitants... Tous les participants se sont montrés intéressés et les animations étaient de bonne qualité. Les recommandations auxquelles sont parvenues les participants sont pour l'instant encore confidentielles, mais seront révélées au grand public le **24/02**, lors de la **réunion publique de restitution organisée à l'espace Courbet**. Tous les membres du Conseil Citoyen de Quartier sont invités à participer à cette réunion.

Les conclusions de ces ateliers seront abordées lors de la prochaine réunion du Conseil Citoyen de Quartier, dont la thématique abordée sera la mobilité douce et le partage de la voirie.

La question de l'accessibilité de la salle Courbet a été soulevée.

Diagnostic : les animations en Centre-Ville

Après la présentation de différents événements organisés en octobre 2021 dans le Centre-Ville, il était proposé de faire le diagnostic des animations selon la méthode suivante :

- Aviez-vous entendu parler de ces différentes animations ?
- Si oui, comment ? Avez-vous eu l'information de manière directe ou indirecte ?
- Pensez-vous qu'un événement puisse compléter cette liste ?
- Si oui, quel serait-il ? Qui l'organiserait ?

Pour un événement comme la Lorientaise (et plus globalement, octobre rose), il apparaît difficile de manquer l'information : les façades de la Mairie sont éclairées en rose, les vitrines des commerçants reflètent cet événement, des animations peuvent même être proposées dans les boutiques... (ex : les brioches ou des pains roses vendus en boulangerie). L'événement de la Lorientaise est apprécié des riverains, à la fois pour son caractère solidaire et les différentes animations, notamment musicales, organisées le long du parcours.

De manière générale, quel que soit l'événement, la communication internet est bonne, et il est assez simple de suivre les différentes animations du Centre-Ville dès que l'on cherche les informations. Cela nécessite quand même, la plupart du temps, une démarche active de la part des riverains, comme par exemple l'inscription à la newsletter de la direction culturelle. La seule exception serait les matchs de foot, durant lesquels le Centre-Ville est mobilisé en termes de circulation et de stationnement. Il a été ajouté que la réussite des événements en termes de participation dépend principalement de la sensibilité individuelle. La présence de trois associations de commerçants dans le Centre-Ville est perçue comme un atout dans l'organisation d'événements dans l'animation du Centre-Ville.

En termes de communication, il a été remonté qu'il est difficile d'avoir de la visibilité sur une semaine, l'application *Lorient et moi* permettant surtout d'avoir des informations pour les animations du jour-même. Il est également jugé qu'une différence de communication notable existe entre les différents quartiers de la Ville, au détriment des quartiers autres que le Centre-Ville.

Afin de faciliter la visibilité de nouveaux événements, il a été proposé de réfléchir à l'organisation d'un rendez-vous récurrent sur l'esplanade de l'Hôtel de Ville, qui pourrait notamment faire appel aux étudiants de la ville.

Les recommandations suivantes ont été émises :

- Le Lorient Mag est un outil pratique, mais insuffisant en termes de communication (notamment en raison de son caractère bimestriel). Un journal dédié aux animations serait intéressant en ce sens
- Le système de notification de l'application est intéressant et à pousser pour toutes les animations de la Ville
- Mutualiser les informations dans une newsletter unique pourrait être pertinent, par opposition à une inscription à la newsletter de chacun des acteurs intéressant les citoyens
- Cette information des différents événements pourrait être organisée par secteur ou par nature de l'organisateur
- Dans l'idée de l'organisation d'une animation récurrente, il pourrait être intéressant d'organiser des animations dans des lieux différents, pour travailler à la mise en avant de parties différentes de la Ville
- Les rendez-vous de la place Jules Ferry sont intéressants et sont à mettre davantage en avant
- L'espace de la place d'Armes n'est pas suffisamment exploité pour les différents participants
- La question de l'attractivité globale de la Ville a été soulevée

De manière générale, le rôle que pourrait tenir le Conseil Citoyen de Quartier sur le sujet n'est pas encore clair pour les citoyens et reste à définir.

Un groupe de travail est à organiser pour avancer sur le sujet. La date reste à déterminer.

La prochaine réunion du Conseil Citoyen de Quartier est prévue le 04 mai à 18h. Un mail de confirmation comportant le lieu sera envoyé dans les semaines précédant la réunion.